BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

ATTESTATION RELATIVE À LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT

OPÉRATION D'ACTIONNARIAT SALARIÉ

Dans le cadre du respect des obligations réglementaires de connaissance actualisée de l'épargnant par BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises, si vos souscriptions par versements volontaires* (uniques ou cumulées sur l'année civile) à une opération d'actionnariat salarié sont **supérieures à 15 000 €**, nous vous prions de nous retourner **avant le : 04/10/2024, la présente attestation dûment complétée, datée et signée, accompagnée d'un justificatif d'identité** (cf. PIECES A JOINDRE).

En cas de souscriptions par versements volontaires (uniques ou cumulées sur l'année civile) **supérieures à 60 000 €, vous devrez fournir également un justificatif de l'origine des fonds.**

La transmission de cette attestation et des justificatifs requis, permettra la prise en compte de votre souscription à l'opération d'actionnariat salarié (veillez à transmettre rapidement les éléments nécessaires).

VOS COORDONNÉES

Nom de l'entreprise : _____

☐ Mme. ☐ M. Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____ **ou** Identifiant de connexion (rappelé sur votre relevé de compte) : _____

ou N° de compte (rappelé sur votre relevé de compte) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____ Téléphone : + _____ _____
(indicatif pays)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours)

J'atteste sur l'honneur que :

- **J'effectue une souscription par versement volontaire* de _____ € dans le cadre de l'opération d'actionnariat salarié proposée par mon entreprise (indiquer le nom de l'opération) :** RENAULUTION SHAREPLAN 2024
- **Ces fonds proviennent de (exemple: salaires, bénéfices non commerciaux, revenus locatifs, vente immobilière, héritage, gain aux jeux, prime, donation...) :** _____

Fait le _____, **à** _____

à retourner avant le 04/10/2024,
soit au plus tard 2 jours après la clôture de la période de souscription.

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

PIÈCES À JOINDRE

En complément de cette attestation, merci de nous fournir les justificatifs suivants :

- La photocopie de votre Carte Nationale d'Identité recto-verso en cours de validité,
  > ou la photocopie de votre passeport en cours de validité (pages avec votre photo et votre signature),
  > ou la photocopie de votre titre de séjour recto-verso avec date de validité non échue.
- Un justificatif de l'origine des fonds (avis d'imposition, vente immobilière, héritage, gain aux jeux...), lorsque vos souscriptions par versements volontaires* (uniques ou cumulées sur l'année civile) dépassent 60 000 €.

BNP Paribas E&RE se réserve la possibilité de demander d'autres pièces justificatives si nécessaire.

Cette attestation dûment complétée, datée et signée ainsi que vos justificatifs sont à transmettre à control.bnpparibas@S2E-net.com

* Hors participation, intéressement, abondement de l'entreprise, droits issus du Compte Epargne-Temps et arbitrages, finançant vos souscriptions à une opération d'actionnariat salarié.

Les données recueillies/présentes dans ce document sont nécessaires à la gestion de votre dispositif d'épargne salariale et sont conservées pendant la durée nécessaire à sa gestion et au respect de nos obligations légales. Pour toutes informations complémentaires et en particulier sur l'exercice de vos droits, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci-dessous ou à vous rendre à l'adresse : https://www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com/epargnants/Pages/Contact.aspx

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises est un Métier de BNP Paribas SA
BNP Paribas SA, Société Anonyme au capital de 2 294 954 818 euros – Siège social : 16, bd des Italiens – 75009 Paris
Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris – Identifiant CE : FR 76662042449 – Immatriculée à l'Orias sous le n° 07 022 735
www.bnpparibas.com - **N°ADEME : FR200182_03KLJL**

Studio BNP Paribas E&RE - 07-23-007 AS-RSTD- Mars 2024